

Amiante : Encadrement – Cumul de fonctions

Formation préalable selon l'art. R 4412-94 alinéa 2
du Code du Travail (sous-section 4)

Votre contact

Cécilia COLIN
05 49 61 20 66
colinc@poitou.ifrb.fr

Durée

5,00 jour(s)
35:00 heures

Public

L'employeur et toute personne cumulant les responsabilités de l'encadrement technique et de chantier dans le cadre d'interventions sur matériau amianté ou présence suspectée d'amiante.

Pré-requis

Etre âgé de plus de 18 ans.
Savoir lire et écrire le français.

Fourniture par l'employeur, d'un document attestant l'**aptitude médicale*** au poste de travail du travailleur, prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire).

***Indispensable à la délivrance de l'attestation de compétence.**

Moyens pédagogiques et supports

Exposés, questions-réponses et démonstrations.
Cas pratiques sur plateforme pédagogique (adaptés aux activités concernées).
Films pédagogiques.
Quizz tout au long de la formation.
Pratique validée : chantier, habillage/deshabillage

Profil de l'intervenant

Formateurs qualifiés.
Techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'amiante et de la prévention des risques.

Informations complémentaires

Les participants sont invités à se munir d'une clé USB.

Le stagiaire doit également disposer des **EPI de base** (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque et une paire de gants). **En l'absence, il ne pourra pas participer aux exercices pratiques, et par conséquent, l'attestation de compétence ne pourra pas être validée et délivrée.**

10 stagiaires maximum

Théorie validée par un test Q.C.M
Attestation de compétences valide 3 ans.

Objectifs de la formation

Connaître les opérations spécifiques pouvant libérer des fibres d'amiante
Appliquer et faire appliquer les procédures opératoires

Objectifs pédagogiques

Définir les modes opératoires adaptés pour une intervention sur matériau contenant de l'amiante

Mettre en œuvre et expliquer les consignes aux opérateurs

Réagir face aux situations anormales

Faire employer et nettoyer les EPI, EPC...

Contenu

Le risque amiante

Origine, propriétés physico-chimiques, utilisations dans le BTP et l'industrie
Effets sur la santé, les pathologies de l'amiante

Le contexte réglementaire

Qualification des travaux en SS3 ou SS4
Réglementations travail, environnement et santé publique concernant l'amiante et les autres risques du chantier
Responsabilités de l'employeur et des travailleurs
Protection, formation et information des travailleurs
Droit de retrait

Le rôle des différents acteurs, du maître d'ouvrage jusqu'à l'entreprise intervenante

Rôle et obligations des acteurs
Documents associés aux interventions

La prévention du risque amiante

La démarche globale de prévention des risques, les acteurs institutionnels et internes de la prévention
Analyse critique des repérages et documents à disposition
Évaluation préalable (VLEP), processus et MPC, modes opératoires et EPI
Mise à jour du DUER, du plan de prévention, du PPSPS
Les notices de poste
La gestion des déchets

La mise en œuvre des mesures de prévention

Méthodes de réduction d'émission des fibres
Ventilation et captage à la source
Procédures de décontamination des personnels et équipements, et d'entrée et sortie de zone
Transmission aux opérateurs des choix opérés
Les situations d'urgence

Si réussite aux tests et sur présentation de l'aptitude médicale, délivrance d'une attestation de compétence.

Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.